



Regularisation conjoint de français

Par **david1971**, le **04/12/2012 à 09:03**

bonjour.

je suis français et ma petite amie est taiwanaise.

apres etre venue en france sans visa (90 jours pour tourisme) 82 jours en france donc il lui reste 8 jours.

nous avons decider de nous marier.

en 8 jours je pense avoir le temps pour le mariage (apres avoir fait tous les dossier bien sur).

ma question est: ensuite doit elle retourner a taiwan pour obtenir un visa conjoint de français ou il y a t'il un moyen pour qu'elle reste en france sans visa le temps bien sur d'etre regulariser.

OFII peut il etre utile

merci pour vos reponse.